

Gaëlle BONNEFOY-CUDRAZ

Direction Entrepreneuriat, Commerce
et Proximité

Service Urbanisme Commercial

Place de la Bourse
69289 Lyon cedex 02
T. 04 72 40 59 13
F. 04 72 40 59 50

g.bonnefoy-cudraz@lyon-metropole.cci.fr

RECUT 101
DDUCV/DPPA/TEP

17/016

RECUT 101
Copie F. R. de

Lyon le 17 janvier 2017

MÉTROPOLÉ de LYON

18 JAN 2017

Objet : PLU Albigny s/Saône et Neuville s/Saône

Vos réf : TFL/BAB – CE 16-194

Monsieur,

Vous avez sollicité l'avis de la CCI LYON METROPOLE dans le cadre de la création de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) sur les communes d'Albigny sur Saône et Neuville sur Saône.

Après analyse du dossier que vous nous avez adressé, **nous n'émettons aucun avis particulier.**

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gaëlle BONNEFOY-CUDRAZ
Responsable Urbanisme Commercial



Monsieur Mathias CHAGNARD
Responsable de Service
METROPOLE DE LYON
Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie
20 rue du Lac
CS 33569
69505 LYON Cedex 03